

Interrogations pour les tables rondes	Éléments de réponse
<p>L'armature commerciale</p> <p>Quelles conséquences cette armature sur le développement commercial ?</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Faut-il adapter la typologie des activités commerciales en fonction du rayonnement des pôles ?</i>- <i>Faut-il limiter le développement du commerce en zone d'activité aux pôles de niveau supérieur ?</i>	
<p>Les objectifs de développement</p> <p>Réfléchir aux équilibres entre le commerce traditionnel et le grand commerce en préservant le rôle joué par les centralités</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Faut-il affirmer les centralités comme les espaces prioritaires de créations de commerces ? (La périphérie étant réservée à des concepts incompatibles commerciaux avec les centralités) ?</i>- <i>Doit-on accompagner le confortement du commerce en centralités avec le renforcement des moteurs de fréquentation (habitat dense, services publics, équipements de santé...) ?</i>	

<p>Les objectifs de développement</p> <p>Optimiser le fonctionnement des zones de périphérie pour améliorer les synergies entre les enseignes et promouvoir des modes alternatifs à la voiture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faut-il s'appuyer sur le SCoT pour engager une démarche d'amélioration des déplacements au sein des zones commerciales en favorisant une meilleure cohabitation voiture / piéton ? - Faut-il conditionner tout projet de modernisation ou d'agrandissement du grand commerce à une optimisation du stationnement et des déplacements en zone (mutualisation des parking, parcours piéton sécurisé, éclairage, signalétique harmonieuse...) ? 	
<p>Les objectifs de développement</p> <p>S'interroger sur un modèle de développement commercial maîtriser dans un contexte de tensions économiques illustrées par la vacance en périphérie</p> <p>Quelles modalités de maîtrise du développement commercial ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faut-il réduire le foncier disponible ? - Faut-il permettre la création de nouveaux espaces commerciaux de périphérie ou se limiter aux zones actuelles ? - Faut-il limiter le développement commercial aux périmètres actuels des zones commerciales en favorisant le renouvellement urbain ? - Faut-il conditionner le développement de certaines activités en fonction de la vocation et du rayonnement de chaque pôle ? 	

Nom, fonction :